

**Maître d'ouvrage**



Les plaines de la chaumière  
Autorisation Loi sur l'eau  
Etude d'impact  
Dossier police de l'eau n° 973-2016-00110

Note complémentaire n°2  
au dossier déposé le 27/12/2016

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>OBJET DE LA NOTE .....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>COMPLEMENTS D'INVENTAIRES HERPETOLOGIQUES .....</b>	<b>2</b>
<b>2.1</b>	<b>Diagnostic et enjeux .....</b>	<b>2</b>
2.1.1	Reptiles.....	2
2.1.2	Amphibiens .....	2
<b>2.2</b>	<b>Impacts et mesures correctrices.....</b>	<b>5</b>
<b>2.3</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>7</b>

### **Annexes :**

Annexe 1 : Etude herpétologique – Plaines de la Chaumière – Vincent Pelletier- juin 2017

## 1 OBJET DE LA NOTE

Cette note complémentaire au dossier d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau / Etude d'impact n°973-2016-00110 (Opération Les Plaines de la Chaumière à Matoury) a pour objectif d'apporter des réponses aux observations de la Police de l'eau recueillies suite au dépôt du dossier.

Il s'agit de l'étude complémentaire herpétologique souhaitée dans la demande de compléments en date du 24/02/2017, et qui n'était pas encore prête lors du dépôt de la note complémentaire n°1 en date du 12/06/2017.

## 2 COMPLEMENTS D'INVENTAIRES HERPETOLOGIQUES

Dans la note complémentaire n°1 déposée le 12/06/2017, il était spécifié qu'une étude dédiée à l'inventaire et l'analyse des peuplements d'amphibiens et de reptiles serait effectuée au mois de juin 2017 en saison de pluies.

Cette expertise complémentaire a donc été réalisée, l'étude intégrale est présentée en annexe de cette note.

### 2.1 DIAGNOSTIC ET ENJEUX

#### 2.1.1 Reptiles

**Cinq espèces de reptiles** ont été inventoriées durant les prospections pédestres de cette étude, soit deux espèces de plus par rapport à l'étude initiale. Il s'agit de quatre lézards (*Iguana iguana*, *Ameiva ameiva*, *Kentropyx calcarata*, *Gonatodes humeralis*) et d'un caïman (*Paleosuchus palpebrosus*).

Aucun serpent n'a été observé sur le site durant les deux missions d'expertise.

Sur les cinq espèces détectées de cet inventaire, aucune n'est déterminante ZNIEFF ni ne présente de statut de menace UICN.

Ce sont tous des reptiles communs voire abondants sur l'ensemble du territoire guyanais, et qui n'affichent pas d'enjeux patrimoniaux ou conservatoires.

#### 2.1.2 Amphibiens

**Neuf espèces d'amphibiens** ont été inventoriées lors de cette étude, soit sept espèces supplémentaires par rapport à l'étude initiale.

Elles sont toutes relativement communes sur la bande littorale.

Il n'y a à ce jour aucune espèce protégée d'amphibien, nous nous sommes donc appuyés sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF ainsi que sur la Liste Rouge UICN des Anoures de Guyane. Sur les 9 espèces inventoriées lors de cette étude, aucune n'est déterminante ZNIEFF et une est considérée comme NT (Espèce quasi menacée) au statut UICN national.

**Espèce remarquable contactée sur le site**

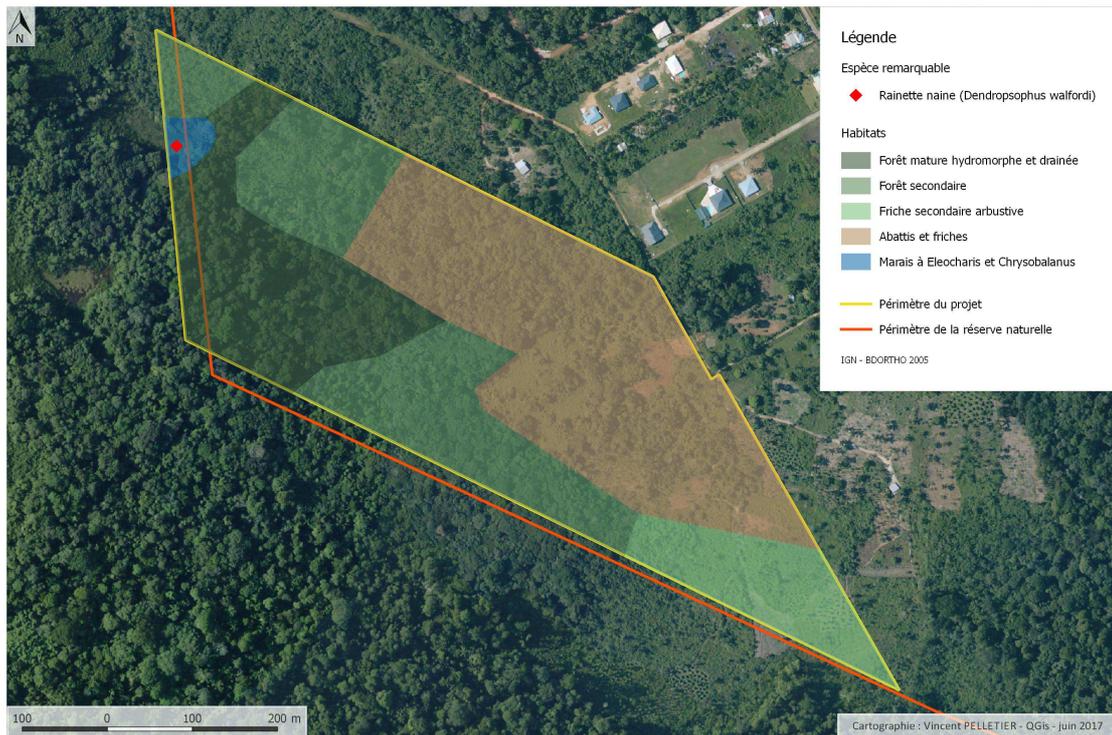
Famille	Nom Français	Nom latin	Enjeu	Protection	Dét. ZNIEFF	UICN 2017
<i>Hylidae</i>	Rainette naine	<i>Dendropsophus walfordi</i>	Faible			NT



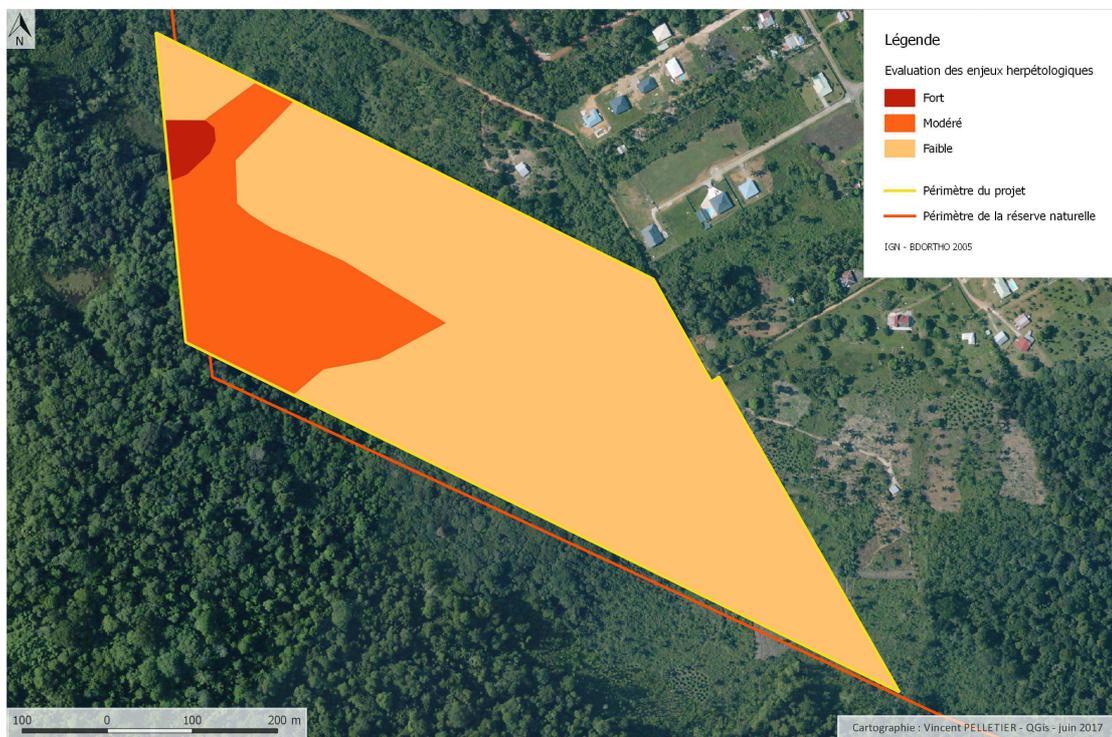
*Rainette naine (Dendropsophus walfordi) – A. Baglan (image d'archive)*

Au niveau des reptiles comme des amphibiens, les inventaires mettent en évidence l'absence d'espèce rare ou patrimoniale, mais la présence de cortèges d'espèces communes. Ces cortèges sont directement liés aux deux habitats naturels de bonne qualité que sont le marais et la forêt inondée.

Les cartographies ci-dessous illustrent la répartition de la seule espèce remarquable détectée et présentent une synthèse des enjeux herpétologiques en termes d'habitats naturels.



Cartographie des amphibiens et reptiles remarquables (La Chaumière, commune de Matoury)



Cartographie des enjeux herpétologiques (La Chaumière, commune de Matoury)

## 2.2 IMPACTS ET MESURES CORRECTRICES

Nous disposons d'un bon aperçu de la communauté des amphibiens occupant le site, en fonction de l'inventaire réalisé et des milieux naturels disponibles sur place. Il est possible que certaines espèces n'aient pas été détectées, mais vu les biotopes présents, il est peu probable que des espèces remarquables ou patrimoniales fréquentent ce secteur géographique.

Les enjeux herpétologiques constatés concernent donc essentiellement des enjeux liés aux habitats permettant le maintien et la reproduction d'amphibiens et de reptiles communs. Ces deux habitats importants pour les communautés herpétologiques sont le marais et la forêt mature inondable. Au niveau des espèces, seule la Rainette naine présente un enjeu conservatoire en Guyane.

Ces trois éléments naturels (deux habitats, une espèce) font l'objet d'une fiche synthétique décrivant la nature de l'impact du projet et les propositions de mesures d'atténuation qui y sont liées.

Une mesure d'évitement vise à **maintenir une partie de la forêt mature** inondable présente sur le projet, et notamment les secteurs en contact avec la Réserve Naturelle. De la même manière, une mesure d'évitement est nécessaire pour **proscrire tout impact direct sur le marais**. La gestion des eaux se déversant sur cette zone humide devra également garantir la pérennité du site (ni d'assèchement, ni d'inondation excessive, ni de pollution).

Impact sur la forêt mature inondable, habitat des amphibiens forestiers	
Poste évalué	Description ou quantification
Type d'impact	Direct.
Durée de l'impact	Permanent.
Nature de l'impact	Destruction de l'habitat forestier indispensable aux amphibiens. Perte de territoire pour les espèces.
Statut juridique	
Enjeu de conservation	<b>Fort</b> au niveau de l'île de Cayenne.
Impact sur l'herpétofaune	<b>Fort</b> . La totalité des espèces forestières d'amphibiens et de reptiles disparaîtront des surfaces déboisées. Pas d'espèce rare à signaler.
Capacité de régénération	Impossible en cas de déforestation.
Appréciation générale	<b>Impact fort</b> par destruction d'une forêt littorale mature, essentielle à reproduction des amphibiens et reptiles forestiers.
Mesure proposée (évitement)	Non déforestation des forêts matures inondables des deux parcelles.
Impact résiduel avec mesure correctrice	<b>Faible</b> . Le maintien de la forêt hydromorphe permettra la sauvegarde de la majorité des espèces.

Impact sur le marais, habitat des amphibiens des milieux herbacés	
Poste évalué	Description ou quantification
Type d'impact	Direct et indirect.
Durée de l'impact	Permanent.
Nature de l'impact	Destruction de la lisière du marais par déforestation. Modification des conditions hydriques du marais. Risques de pollution.
Statut juridique	
Enjeu de conservation	<b>Fort</b> au niveau de l'île de Cayenne.
Impact l'herpétofaune	<b>sur Fort.</b> Plusieurs espèces sont directement liées à des formations herbacées (Rainette naine, Caïman rouge)
Capacité régénération	<b>de</b> Improbable en cas de déforestation de la lisière ou de modification hydrique du marais.
Appréciation générale	<b>Impact fort</b> par destruction de la lisière et modifications des conditions écologiques du marais.
Mesure (évitement)	<b>proposée</b> Non déforestation de la lisière du marais et de la forêt attenante. Gestion des écoulements d'eaux relatifs au projet.
Impact résiduel avec mesure correctrice	<b>Très faible.</b> Le maintien de la lisière conservera l'intégrité du marais. La présence du marais est à prendre en compte dans le plan de gestion des eaux du site, afin d'éviter toute inondation, assèchement ou pollution.



*Marais herbacé situé en bordure du projet - Pelletier V.*

Impact sur la Rainette naine ( <i>Dendropsophus walfordi</i> )	
Poste évalué	Description ou quantification
Type d'impact	Indirect.
Durée de l'impact	Permanent.
Nature de l'impact	Modification des conditions écologiques du marais.
Statut de menace	Quasi-menacée en Guyane (UICN, 2017)
Enjeu de conservation	<b>Faible.</b> Espèce très commune et tolérante sur la qualité des habitats.
Impact par rapport à la population locale	<b>Faible.</b> Cette espèce est bien distribuée aux environs de Cayenne.
Impact par rapport à la population guyanaise	<b>Très faible.</b> Cette espèce est largement répartie et commune sur le littoral.
Capacité de régénération	Possible. Cette espèce s'adapte à des milieux modifiés (canaux, fossés).
Appréciation générale	<b>Impact fort par modification d'habitat.</b>
Mesure proposée (évitement)	Non déforestation de la lisière marécageuse du marais et de la forêt attenante. Gestion des écoulements d'eaux relatifs au projet.
Impact résiduel avec mesure correctrice	<b>Très faible.</b> Le maintien du marais en l'état actuel permettra le maintien de la Rainette naine.

## 2.3 CONCLUSION

Les cortèges herpétologiques qui occupent le site sont en grande partie des espèces forestières communes peu exigeantes. Sont également présentes des communautés liées aux zones rudérales (abattis) ainsi que des espèces liées aux zones humides.

Aucune espèce particulièrement rare ni aucune espèce protégée n'a été détectée. Seule la Rainette naine est identifiée par l'UICN comme une espèce à surveiller, considérée comme Quasi-menacée (NT) en Guyane.

Les enjeux herpétologiques du site concernent en fait essentiellement ceux liés à la sauvegarde des deux habitats remarquables : le marais et la forêt mature inondable. Ces deux biotopes permettent en effet la reproduction et le maintien des amphibiens dans ce secteur.

Deux mesures d'évitement sont proposées et permettent de réduire considérablement les impacts sur l'herpétofaune de la zone d'étude : **maintien de la forêt mature inondable** et **maintien en état du marais**.

Dans le plan d'aménagement tel que présenté dans la note complémentaire n°1 de juin 2017, le marais à Eleocharis et Chrysobalanus est entièrement préservé. Des mesures sont également mises en place afin de conserver une bonne qualité de l'eau du marais ainsi que son fonctionnement hydraulique.

Plus de la moitié (53%) de la forêt mature hydromorphe est également conservée. Les impacts sur l'héropétofaune de la zone d'étude sont donc faibles.

## **ANNEXE 1**

### **ETUDE HERPETOLOGIQUE – PLAINES DE LA CHAUMIERE VINCENT PELLETIER - JUIN 2017**

VINCENT PELLETIER – EXPERTISES FAUNE FLORE

# Etude Herpétologique - Plaines de La Chaumière

---

Commune de Matoury

Vincent Pelletier

30/06/2017



## Sommaire

Introduction.....	3
1. Méthodologie .....	5
2. Etat initial .....	7
2.1. Etat initial des amphibiens .....	7
2.2. Etat initial des reptiles.....	9
3. Diagnostic des enjeux.....	10
3.1. Diagnostic des enjeux des amphibiens.....	10
3.2. Diagnostic des enjeux des reptiles .....	11
4. Impacts et mesures correctrices .....	14
Conclusion et Recommandations.....	17
Bibliographie.....	18
Annexes .....	19
Liste des amphibiens inventoriés sur le site.....	19
Liste des reptiles inventoriés sur le site .....	19

## Introduction

Le projet d'aménagement « Les plaines de La Chaumière » se situe sur la commune de Matoury, plus précisément à l'extrémité ouest du quartier « La Chaumière ». Les deux parcelles cadastrales visées par ce projet se trouvent en bordure immédiate de la réserve naturelle nationale (RNN) du Mont Grand Matoury.

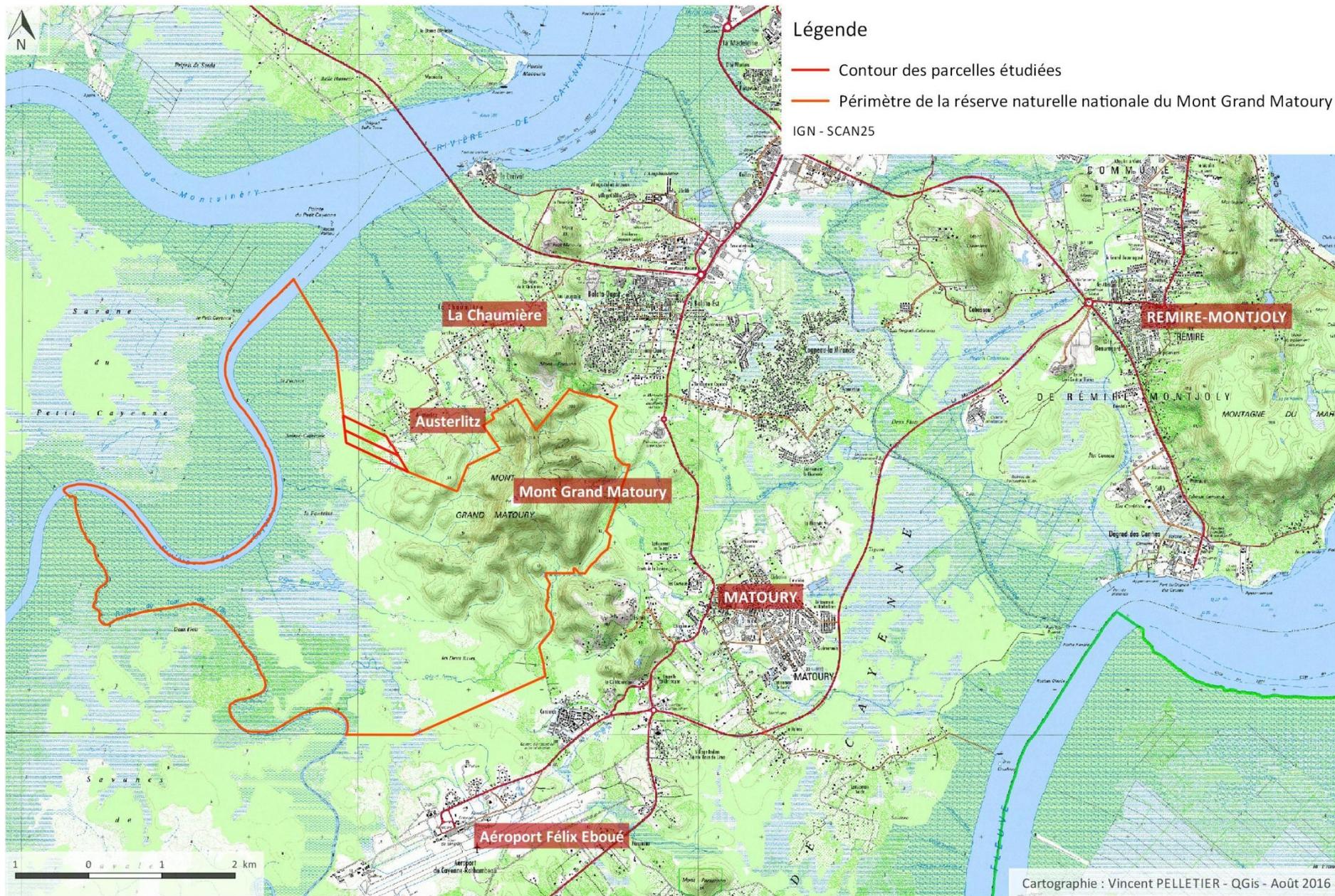
Une étude d'impact environnemental, sur les habitats, la faune et la flore a été réalisée en août 2016. Elle décrit l'état initial du site et dégage les principaux enjeux naturels, notamment en termes d'espèces patrimoniales et de fonctionnalités des écosystèmes. Une analyse des impacts environnementaux du projet est proposée et des mesures correctrices d'évitement ou de réduction de ces impacts sont suggérées.

La période de réalisation des expertises de terrain, en début de saison sèche, n'avait pas permis d'étudier les amphibiens et les reptiles de manière satisfaisante. Suite à la première présentation du dossier aux services instructeurs, la DEAL a demandé une expertise complémentaire, visant spécifiquement les amphibiens et les reptiles.

Cette expertise herpétologique a été menée en juin 2017. Ce rapport se présente comme un complément à l'étude d'impact « faune et flore ». Sont présentés les différents cortèges d'espèces rencontrées, les enjeux de conservation ainsi que les impacts du projet qui les concernent.



Vue d'ensemble du site avec friches et forêts dominantes – V. Pelletier



Localisation des parcelles (La Chaumière, commune de Matoury)

## 1. Méthodologie

Nous avons réalisé deux sessions de prospection lors de cette étude, deux fins d'après-midi et deux débuts de nuits (16 et 23 juin 2017). Ces expertises ont été menées par deux naturalistes en binôme (Vincent Pelletier & Antoine Baglan), afin d'améliorer la détection des espèces et pour des raisons de sécurité.

Nous avons eu de bonnes conditions météorologiques lors de ces deux prospections, à savoir des journées pluvieuses, propices à l'activité de ces animaux. Il faut toutefois noter que nous sommes en toute fin de saison de reproduction des amphibiens et que très peu d'espèces chantent encore à cette période.

Nous avons utilisé des méthodes standard d'inventaire herpétologique lors de cette étude. En effet nous avons combiné des sorties en fin de journée afin de répertorier à la vue les espèces diurnes comme les lézards ou certains serpents, ainsi que des sorties nocturnes à la recherche des amphibiens et autres serpents.

Cette étude est un complément d'inventaire, nous avons donc profité de la connaissance du site pour inventorier directement les milieux les plus propices à l'herpétofaune (marais et forêt mature inondée). Nous avons procédé à la recherche à vue et sonore des amphibiens présents sur la zone. Un enregistreur sonore numérique a également été utilisé pour déterminer certaines espèces, afin de comparer les chants à notre base de données sonores.

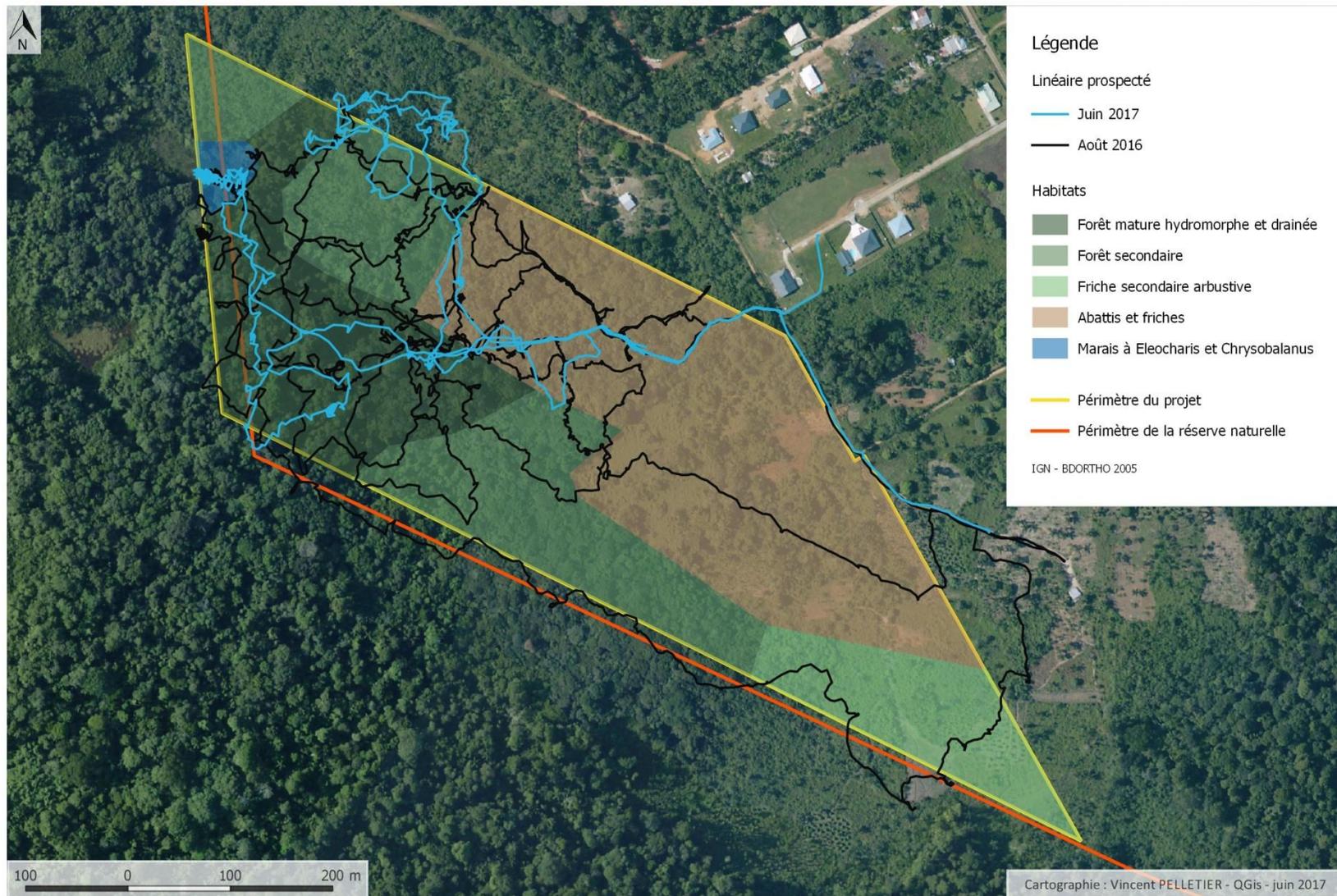
Autant que possible, tous les habitats présents sur la zone d'étude ont été visités, avec plusieurs points d'écoute afin de maximiser les contacts.

Les espèces rares, protégées ou déterminantes ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), connues des environs dans des habitats similaires, ont été spécifiquement recherchées.

Les lézards ont été recherchés lors des prospections diurnes et nocturnes. Les serpents sont difficiles à inventorier car très discrets, les méthodes d'inventaires spécifiques sont lourdes en temps et en investissement.

Les données collectées en août 2016 lors de l'étude générale sont intégrées dans ce rapport herpétologique complémentaire.

La cartographie ci-dessous présente l'ensemble des itinéraires de prospection réalisés lors des deux expertises (août 2016 et juin 2017).



Cartographie des itinéraires de prospection (La Chaumière, commune de Matoury)

## 2. Etat initial

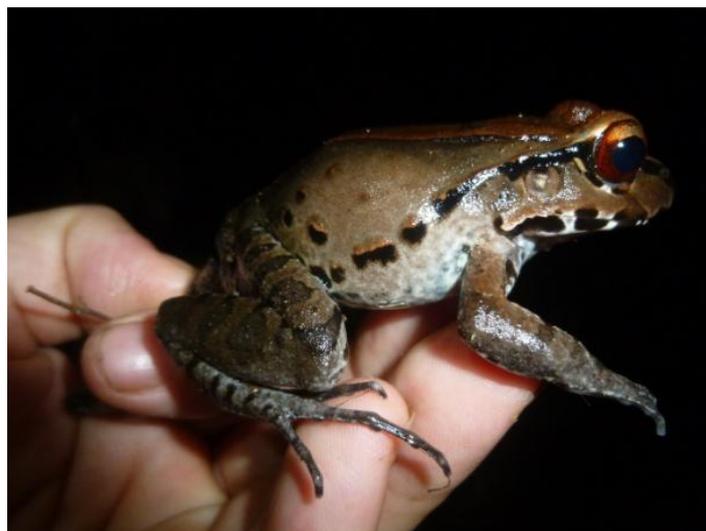
### 2.1. Etat initial des amphibiens

**Neuf espèces d'amphibiens** ont été inventoriées lors de cette étude. Elles sont toutes relativement communes sur la bande littorale. Certaines appartiennent à la communauté des milieux ouverts comme la Scinax des maisons (*Scinax ruber*) ou encore le Crapaud bœuf (*Rhinella marina*), qui colonise très facilement de nouveaux territoires grâce aux routes et pistes.



Crapaud boeuf (*Rhinella marina*) – V. Pelletier

La forêt hydromorphe abrite des espèces communes de ce genre de milieux naturels, comme le Leptodactyle groupe podicipinus (*Leptodactylus gr. podicipinus*) et le Leptodactyle géant (*Leptodactylus pentadactylus*). Le premier a été aperçu plusieurs reprises et divers groupes de chanteurs ont été entendus le long des canaux. Le second a été observé une seule fois (il s'agissait d'un juvénile).



Leptodactyle géant (*Leptodactylus pentadactylus*) - V. Pelletier

Commune sur le littoral à proximité des zones ouvertes humides herbacées, la Rainette à bandes (*Hypsiboas multifasciatus*) est présente sur la zone d'étude, au niveau d'un petit canal circulant dans un abattis, au milieu de plantations de « dachines ». Cette espèce a aussi été entendue à plusieurs endroits hors de la zone d'étude, dans des friches humides dans le lotissement adjacent à la parcelle.



Rainette à bandes (*Hypsiboas multifasciatus*) - A. Baglan (image d'archive)

La zone la plus propice et la plus intéressante pour les amphibiens est le marais à plantes herbacées au milieu de la forêt marécageuse, en bordure de la zone d'étude. Nous n'y avons toutefois trouvé que des espèces communes, comme la Scinax de Boesemann (*Scinax boesemanni*) et la Rainette naine (*Dendropsophus walfordi*), toutes deux bien connues de ce genre de milieu mais étant aussi présentes en milieux rudéraux (fossés de bords de route). La donnée la plus intéressante du marais concerne la Rainette éperonnée (*Hypsiboas calcaratus*), très commune en Guyane mais beaucoup plus forestière que le reste des espèces inventoriées sur le site. Cette rainette arboricole suggère la présence probable d'autres espèces d'amphibiens, non contactées lors de cette étude, réalisée en fin de saison de reproduction. L'absence sonore de deux espèces très communes, l'une de litière de forêt, l'Adénomère familière (*Adenomera cf. andreae*, contactée lors de la première étude) et l'autre des milieux herbacés, l'Adénomère des herbes (*Adenomera cf. hylaedactyla*), confirme la fin de saison de reproduction des amphibiens.



Rainette éperonnée (*Hypsiboas calcaratus*) – A. Baglan (image d'archive)

## 2.2. Etat initial des reptiles

**Cinq espèces de reptiles** ont été inventoriées durant les prospections pédestres de cette étude. Ce sont toutes des espèces relativement communes en Guyane, voire abondantes pour certaines. Il s'agit de quatre lézards et d'un caïman. Aucun serpent n'a été observé sur le site durant les deux missions d'expertise.

L'Iguane vert (*Iguana iguana*) a été observé le long de la lisière forestière jouxtant les abattis. Cette interface boisée largement ensoleillée, à proximité de zones d'affleurements sableux, est favorable pour le développement et la reproduction de ce grand lézard.

L'Ameive commun (*Ameiva ameiva*) affectionne les milieux ouverts. On la rencontre assez facilement dans les jardins mais elle peut se rencontrer également dans les zones ouvertes en forêt. Cette espèce est commune sur le site, notamment au niveau des lisières boisées longeant les parcelles cultivées.

Les deux autres lézards sont des espèces nettement forestières. Elles sont très communes sur l'ensemble du massif boisé guyanais : le Kentropyx des chablis (*Kentropyx calcarata*) et le Gonatode des carbets (*Gonatodes humeralis*).

Le Caïman rouge (*Paleosuchus palpebrosus*) est présent dans les petits canaux de la forêt marécageuse. Nous avons découvert un juvénile, de nuit, dans un petit canal du sous-bois forestier. Il est probable que les adultes affectionnent des zones plus inondées comme le marais adjacent.

Les reptiles sont particulièrement difficiles à inventorier car ils sont extrêmement discrets. Il est fort probable que d'autres espèces de lézards ainsi que quelques serpents soient également présents sur le site.



A gauche Iguane vert juvénile (*Iguana iguana*) et à droite Ameive commun (*Ameiva ameiva*) – A. Baglan (images d'archives)

### 3. Diagnostic des enjeux

#### 3.1. Diagnostic des enjeux des amphibiens

Il n'y a à ce jour aucune espèce protégée d'amphibien, nous nous sommes donc appuyés sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF ainsi que sur la Liste Rouge UICN des Anoures de Guyane. Sur les 9 espèces inventoriées lors de cette étude, aucune n'est déterminante ZNIEFF et une est considérée comme NT (Espèce quasi menacée) au statut UICN national. Une espèce est dite quasi menacée (NT) lorsqu'elle a été évaluée d'après les critères et ne remplit pas, pour l'instant, les critères des catégories « En danger critique d'extinction, En danger ou Vulnérable » mais qu'elle est près de remplir ces critères ou qu'elle les remplira probablement dans un proche avenir (Source UICN).

#### Espèce remarquable contactée sur le site

Famille	Nom Français	Nom latin	Enjeu	Protection	Dét. ZNIEFF	UICN 2017
Hylidae	Rainette naine	<i>Dendropsophus walfordi</i>	Faible			NT

#### Rainette naine (*Dendropsophus walfordi*) – enjeu faible

Cette petite rainette facilement reconnaissable à son chant est présente en Guyane des Marais de Kaw à Iracoubo, tout le long du littoral. Cette espèce est typique des milieux ouverts humides, elle colonise facilement les fossés. Elle a été évaluée comme NT (quasi menacée) au statut UICN, du fait de sa faible répartition sur le département. Elle est cependant très commune dans sa zone d'occupation. Cette espèce est présente dans le marais herbacé en marge de la zone d'étude.



Rainette naine (*Dendropsophus walfordi*) – A. Baglan (image d'archive)

Malgré le fait que notre inventaire ait été réalisé en fin de saison de reproduction des amphibiens, nous avons recherché avec attention dans tous les points d'eau accessibles la présence de têtards ou de juvéniles, qui prouveraient que ces zones servent de site de reproduction. Nous avons observé un seul juvénile et aucun têtard n'a été vu dans les canaux de la forêt inondable. Le seul site qui paraisse intéressant pour la reproduction des batraciens est le marais et la forêt attenante à celui-ci.

### 3.2. Diagnostic des enjeux des reptiles

Il n'y a à ce jour que très peu d'espèces protégées de reptiles et cette liste regroupe essentiellement des espèces menacées par les prélèvements sauvages pour la terrariophilie.

Nous nous sommes donc appuyés sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF ainsi que sur la Liste Rouge UICN des reptiles de Guyane (hormis pour les Caïmans, non évalués à ce jour). Sur les cinq espèces détectées de cet inventaire, aucune n'est déterminante ZNIEFF ni ne présente de statut de menace UICN.

Ce sont tous des reptiles communs voire abondants sur l'ensemble du territoire guyanais, et qui n'affichent pas d'enjeux patrimoniaux ou conservatoires.

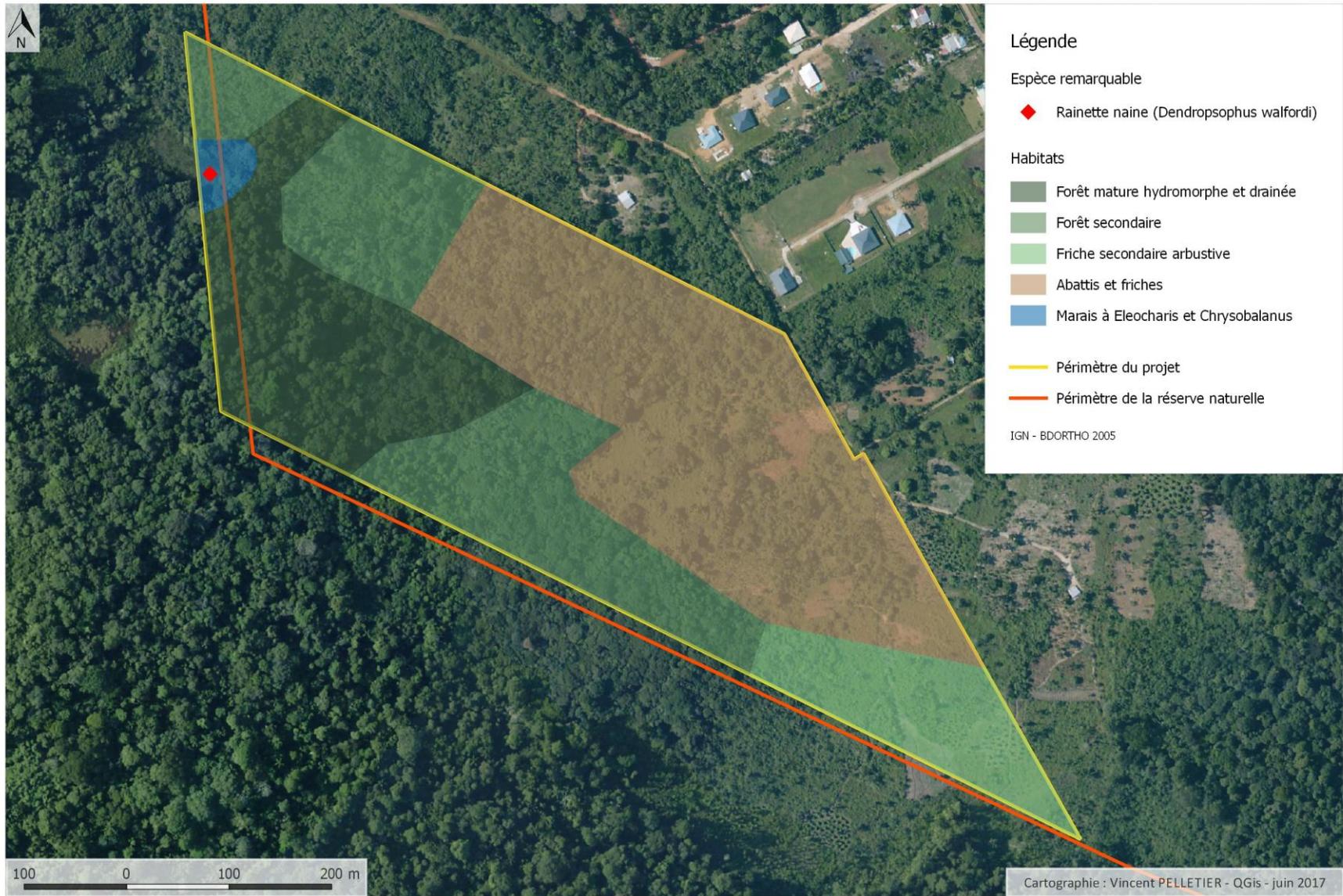
Nous pouvons tout de même noter que l'Iguane vert (*Iguana iguana*) observé était un juvénile et que cette espèce utilise probablement les zones de sable, mises à nu dans les abattis, pour pondre. Le Caïman rouge (*Paleosuchus palpebrosus*) est plutôt une espèce du littoral affectionnant les zones de savanes inondées, de pripris ou de petites criques forestières. Un jeune individu a été observé dans un des petits canaux de la forêt inondable. Il est probablement lié au marais en bordure de la parcelle étudiée.



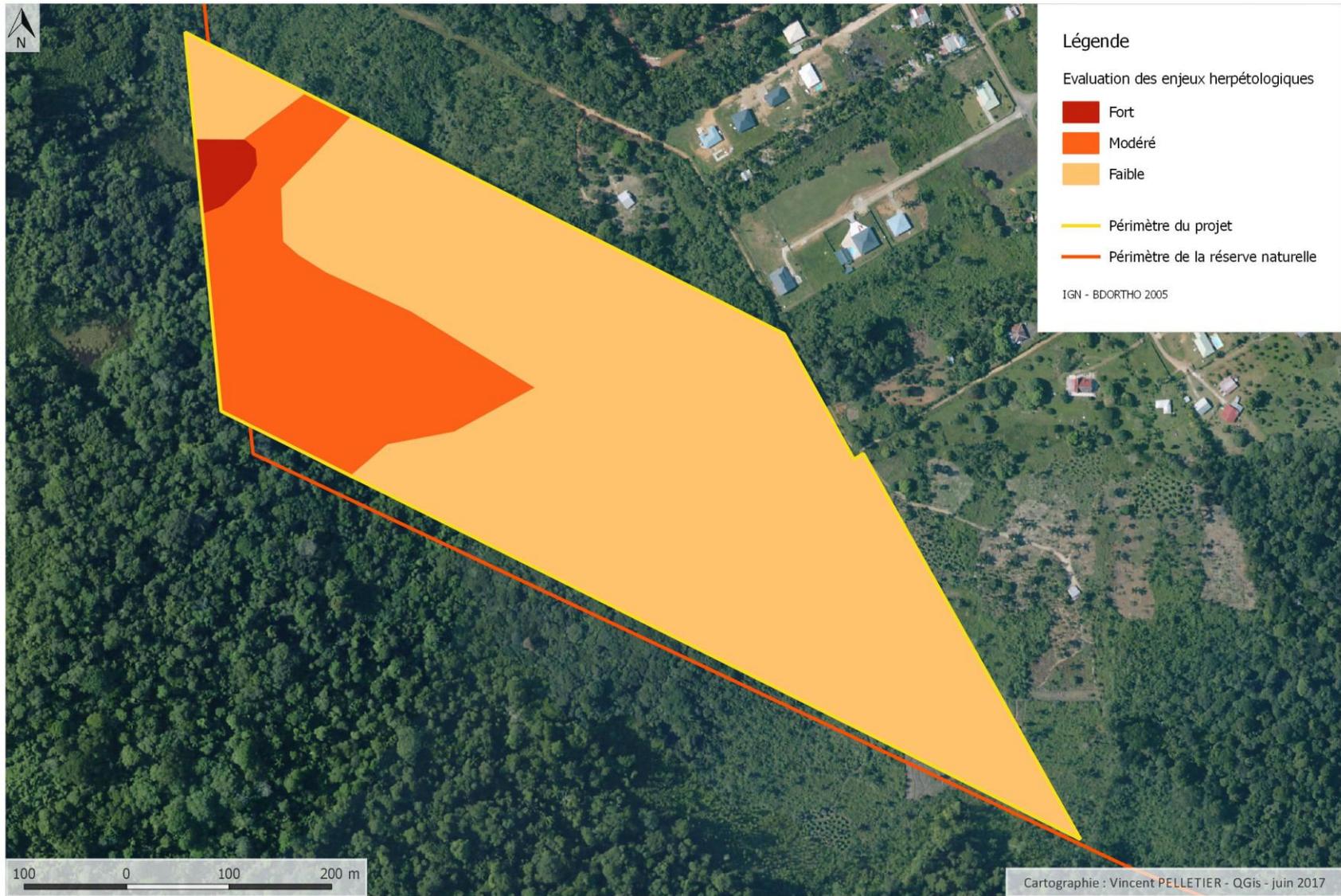
Caïman rouge, juvénile (*Paleosuchus palpebrosus*) – V. Pelletier

Au niveau des reptiles comme des amphibiens, nos inventaires mettent en évidence l'absence d'espèce rare ou patrimoniale, mais la présence de cortèges d'espèces communes. Ces cortèges sont directement liés aux deux habitats naturels de bonne qualité que sont le marais et la forêt inondée.

Les cartographies ci-dessous illustrent la répartition de la seule espèce remarquable détectée et présentent une synthèse des enjeux herpétologiques en termes d'habitats naturels.



Cartographie des amphibiens et reptiles remarquables (La Chaumière, commune de Matoury)



Cartographie des enjeux herpétologiques (La Chaumière, commune de Matoury)

## 4. Impacts et mesures correctrices

Nous disposons d'un bon aperçu de la communauté des amphibiens occupant le site, en fonction de l'inventaire réalisé et des milieux naturels disponibles sur place. Il est possible que certaines espèces n'aient pas été détectées, mais vu les biotopes présents, il est peu probable que des espèces remarquables ou patrimoniales fréquentent ce secteur géographique.

Les enjeux herpétologiques constatés concernent donc essentiellement des enjeux liés aux habitats permettant le maintien et la reproduction d'amphibiens et de reptiles communs. Ces deux habitats importants pour les communautés herpétologiques sont le marais et la forêt mature inondable. Au niveau des espèces, seule la Rainette naine présente un enjeu conservatoire en Guyane.

Ces trois éléments naturels (deux habitats, une espèce) font l'objet d'une fiche synthétique décrivant la nature de l'impact du projet et les propositions de mesures d'atténuation qui y sont liées.

Une mesure d'évitement vise à **maintenir une partie de la forêt mature** inondable présente sur le projet, et notamment les secteurs en contact avec la Réserve Naturelle. De la même manière, une mesure d'évitement est nécessaire pour **proscrire tout impact direct sur le marais**. La gestion des eaux se déversant sur cette zone humide devra également garantir la pérennité du site (ni d'assèchement, ni d'inondation excessive, ni de pollution).

Impact sur la forêt mature inondable, habitat des amphibiens forestiers	
Poste évalué	Description ou quantification
Type d'impact	Direct.
Durée de l'impact	Permanent.
Nature de l'impact	Destruction de l'habitat forestier indispensable aux amphibiens. Perte de territoire pour les espèces.
Statut juridique	
Enjeu de conservation	<b>Fort</b> au niveau de l'île de Cayenne.
Impact sur l'herpétofaune	<b>Fort</b> . La totalité des espèces forestières d'amphibiens et de reptiles disparaîtront des surfaces déboisées. Pas d'espèce rare à signaler.
Capacité de régénération	Impossible en cas de déforestation.
Appréciation générale	<b>Impact fort</b> par destruction d'une forêt littorale mature, essentielle à reproduction des amphibiens et reptiles forestiers.
Mesure proposée (évitement)	Non déforestation des forêts matures inondables des deux parcelles.
Impact résiduel avec mesure correctrice	<b>Faible</b> . Le maintien de la forêt hydromorphe permettra la sauvegarde de la majorité des espèces.

Impact sur le marais, habitat des amphibiens des milieux herbacés	
Poste évalué	Description ou quantification
Type d'impact	Direct et indirect.
Durée de l'impact	Permanent.
Nature de l'impact	Destruction de la lisière du marais par déforestation. Modification des conditions hydriques du marais. Risques de pollution.
Statut juridique	
Enjeu de conservation	<b>Fort</b> au niveau de l'île de Cayenne.
Impact sur l'herpétofaune	<b>Fort.</b> Plusieurs espèces sont directement liées à des formations herbacées (Rainette naine, Caïman rouge)
Capacité de régénération	Improbable en cas de déforestation de la lisière ou de modification hydrique du marais.
Appréciation générale	<b>Impact fort</b> par destruction de la lisière et modifications des conditions écologiques du marais.
Mesure proposée (évitement)	Non déforestation de la lisière du marais et de la forêt attenante. Gestion des écoulements d'eaux relatifs au projet.
Impact résiduel avec mesure correctrice	<b>Très faible.</b> Le maintien de la lisière conservera l'intégrité du marais. La présence du marais est à prendre en compte dans le plan de gestion des eaux du site, afin d'éviter toute inondation, assèchement ou pollution.



Marais herbacé situé en bordure du projet - Pelletier V.

Impact sur la Rainette naine ( <i>Dendropsophus walfordi</i> )	
Poste évalué	Description ou quantification
Type d'impact	Indirect.
Durée de l'impact	Permanent.
Nature de l'impact	Modification des conditions écologiques du marais.
Statut de menace	Quasi-menacée en Guyane (UICN, 2017)
Enjeu de conservation	<b>Faible.</b> Espèce très commune et tolérante sur la qualité des habitats.
Impact par rapport à la population locale	<b>Faible.</b> Cette espèce est bien distribuée aux environs de Cayenne.
Impact par rapport à la population guyanaise	<b>Très faible.</b> Cette espèce est largement répartie et commune sur le littoral.
Capacité de régénération	Possible. Cette espèce s'adapte à des milieux modifiés (canaux, fossés).
Appréciation générale	<b>Impact fort par modification d'habitat.</b>
Mesure proposée (évitement)	Non déforestation de la lisière marécageuse du marais et de la forêt attenante. Gestion des écoulements d'eaux relatifs au projet.
Impact résiduel avec mesure correctrice	<b>Très faible.</b> Le maintien du marais en l'état actuel permettra le maintien de la Rainette naine.

## Conclusion et Recommandations

Ce projet de lotissements dans le quartier de La Chaumière s'inscrit dans un contexte environnemental riche, avec des enjeux de conservation avérés en ce qui concerne les habitats et la faune, ainsi qu'une problématique de contact avec un espace naturel protégé (Réserve Naturelle du Mont Grand Matoury).

L'étude herpétologique menée en juin 2017 vient compléter l'étude environnementale réalisée en août 2016. Ces expertises de terrain ont permis de mettre en évidence la présence de 9 espèces d'amphibiens et de 5 espèces de reptiles. Ces résultats paraissent globalement assez faibles, mais les reptiles sont typiquement très difficiles à détecter et les batraciens chantaient peu en cette fin de saison des pluies.

Les cortèges herpétologiques qui occupent le site sont en grande partie des espèces forestières communes peu exigeantes. Sont également présentes des communautés liées aux zones rudérales (abattis) ainsi que des espèces liées aux zones humides.

Aucune espèce particulièrement rare ni aucune espèce protégée n'a été détectée. Seule la Rainette naine est identifiée par l'UICN comme une espèce à surveiller, considérée comme Quasi-menacée (NT) en Guyane.

Les enjeux herpétologiques du site concernent en fait essentiellement ceux liés à la sauvegarde des deux habitats remarquables : le marais et la forêt mature inondable. Ces deux biotopes permettent en effet la reproduction et le maintien des amphibiens dans ce secteur.

Deux mesures d'évitement sont proposées et permettent de réduire considérablement les impacts sur l'herpétofaune de la zone d'étude : **maintien de la forêt mature inondable** et **maintien en état du marais**.

En conclusion, cette étude spécifique des amphibiens et des reptiles met en évidence des enjeux faibles mais un impact fort sur les cortèges d'espèces communes. Les mesures correctrices proposées pour atténuer ces impacts viennent consolider les précédentes analyses, botaniques et ornithologiques.

## **Bibliographie**

BIOTOPE. 2010. Modernisation de l'inventaire ZNIEFF de Guyane Phase préliminaire. État initial, listes déterminantes, programme d'acquisition de nouvelles données. 61 p.

DEWYNTER M. & al., 2008. Liste des Amphibiens et des Reptiles de Guyane.

LESCURE J. & MARTY C., 2000. Atlas des amphibiens de Guyane.

HANSEN E. & RICHARD-HANSEN C., 2007. Faune de Guyane, Guide des espèces soumises à réglementation. Editions Roger Le Guen. 272 p.

STARACE F., 2013. Guide des serpents et amphisbènes de Guyane. Ibis Rouge Editions. 608 p.

## Annexes

### Liste des amphibiens inventoriés sur le site

Famille	Nom Français	Nom latin	Protégé	Dét. ZNIEFF	UICN 2017
<i>Bufo</i> idae	Crapaud bœuf	<i>Rhinella marina</i>			
<i>Hyla</i> idae	Rainette naine	<i>Dendropsophus walfordi</i>			NT
<i>Hyla</i> idae	Rainette éperonnée	<i>Hypsiboas calcaratus</i>			
<i>Hyla</i> idae	Rainette à bandes	<i>Hypsiboas multifasciatus</i>			
<i>Hyla</i> idae	Scinax de Boesemann	<i>Scinax boesemanni</i>			
<i>Hyla</i> idae	Scinax des maisons	<i>Scinax ruber</i>			
<i>Leptodactylus</i> idae	Leptodactyle groupe podicipinus	<i>Leptodactylus sp. gr. podicipinus</i>			
<i>Leptodactylus</i> idae	Adénomère familière	<i>Adenomera cf. andreae</i>			
<i>Leptodactylus</i> idae	Leptodactyle géant	<i>Leptodactylus pentadactylus</i>			

### Liste des reptiles inventoriés sur le site

Famille	Nom Français	Nom latin	Protégé	Dét. ZNIEFF	UICN 2017
<i>Iguana</i> idae	Iguane vert	<i>Iguana iguana</i>			
<i>Ameiva</i> idae	Ameive commun	<i>Ameiva ameiva</i>			
<i>Kentropyx</i> idae	Kentropyx des chablis	<i>Kentropyx calcarata</i>			
<i>Gonatodes</i> idae	Gonatode des carbets	<i>Gonatodes humeralis</i>			
<i>Paleosuchus</i> idae	Caïman rouge	<i>Paleosuchus palpebrosus</i>			